



Procès-verbal de la 141ème assemblée des délégués de Petits animaux Suisse du dimanche 12 juin 2016 à 09.00 heures à l'hôtel Thurgauerhof à 8570 Weinfelden

Président: Markus Vogel
Procès-verbal: Iris Fankhauser

Traduction française: Monica Henry, Robert Boéchat

Présents: 226 délégués
30 invités
Nombre de cartes de vote envoyées 1723
Nombre ayants-droit 196
Cartes de vote 804
Majorité absolue 403

Excusés: Kurt Hodel, Kurt Anderegg, Hans-Peter Blättler, Meta Busenhart, Urs Freiburghaus, Margareth Gasser, Heinz Graber, Ulrich Hutmacher, Bruno Imfeld, Isidor Inauen, Christian Jud, Toni Kohler, Albin Lehmann, Hans Ramseier, Ernst Schär, Simon Schenk, Otto Schertenleib, Peter Schöpfer, Karl Stauber, Heinz Stephani, Manuel Strasser, Vally Suter-Marmillod, Hans Wälti-Müller, Cyrill Weber, Peter Zumstein, Hans Zürcher-Huber, Margrit Zürcher-Huber, Ueli Hofer, Heinz Schmid, Emil Stöckli, Michel Bovet, Sylvia Kälin, Fabian Schenkel, Alexis Julmy, Lars Lepperhoff, Lucas Prêtre, Roland Aegerter, Anton Borner, Esther Graber, Ueli Hofer, Franz Käser

Début: 09.00 heures

Ordre du jour:

1. Ouverture et constatation des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'AD du 14 juin 2015 à Zofingue
4. Approbation du rapport annuel du Président
5. Approbation des comptes annuels 2015 et du rapport de l'organe de révision
6. Approbation des budgets:
 - a) Acceptation des compléments au budget 2016
 - b) Acceptation du budget 2017
7. Election de l'organe de révision
8. Election du président du tribunal de la fédération
9. Communications des membres du comité et de la gérante de la centrale
10. Propositions:
 - a) Proposition du comité de Petits animaux Suisse; suppression de la certification
 - b) Contre-proposition de Petits animaux Bern-Jura; contre la suppression de la certification
 - c) Adaptation du règlement d'indemnité du comité
11. Bref rapport des divisions
12. Honorariat et nomination des membres d'honneur
13. Nomination des vétérans
14. Attribution des AD dès 2018 et années suivantes
15. Divers

Une année s'est écoulée depuis la dernière assemblée des délégués. Je me trouvais alors parmi vous quelque peu tendu. Vous m'avez confié le mandat de Président et accordé votre pleine confiance. Je voudrais honorer votre confiance, elle me motive et j'essaye de donner le meilleur de moi chaque jour.

Durant cette première année en tant que président j'ai participé à beaucoup de manifestations. Le but était de représenter les éleveurs de petits animaux dans tout notre pays.

J'ai suivi la devise de Louis Armstrong, trompettiste de jazz que vous connaissez tous. Il disait : Ne fais pas les choses à moitié, sinon tu y perdras plus que tu ne pourras jamais gagner.

La passion qu'il vouait au Jazz et à la musique est la même que celle qui m'habite face à l'élevage des petits animaux.

Chers délégué, chers éleveurs, chers invités et représentants des médias,

Je vous souhaite la bienvenue à la 141^e assemblée des délégués de Petits animaux Suisse, la première assemblée de mon mandat de président.

Je suis heureux de vous retrouver ici, comme je vous ai dit j'ai passé une année mouvementée. Mais n'ai regretté aucune seconde passée dans cette fonction exigeante. C'est un mandat passionnant et fascinant de s'investir pour la cause des éleveurs.

Mon but était et est encore actuellement de présider un comité qui avance sur son chemin et qui ne laisse pas décider les autres à sa place. Vous avez pu le constater en consultant les procès-verbaux publiés, vous pourrez vous en rendre compte aujourd'hui lors de cette assemblée des délégués que je veux transparente spécialement en rapport avec ce qui a été entrepris par le comité durant ces derniers mois.

Une autre raison pour laquelle cette fonction me remplit de plaisir. J'ai pu constater le soutien énorme tout au long de l'année. Notre fédération est composée de beaucoup de personnalités qui s'engagent pour notre cause sans s'économiser. Que ça soit au niveau de la Centrale, des divisions, fédérations cantonale, sociétés et membres. Bien sûr que nous ne sommes pas toujours du même avis. C'est primordial pour une discussion objective et ces discussions sont constructives.

Cette collaboration avec tous les niveaux de notre association qui inclus les divisions jusqu'à la base des éleveurs fait que le mot « nous » passe avant le mot « je ». C'est également une condition sine qua non pour atteindre le but et pour déterminer activement notre avenir d'éleveurs et celui des divisions. Si chacun tire dans la direction opposée nous n'avancerons pas du tout.

Mais j'ai également constaté que quelques personnes ont du mal d'accepter mes remarques personnelles ou les remarques du comité. Quelques-uns cherchent la confrontation et le conflit et quand ceux-ci n'existent pas, ils en créent de toute pièce. C'est vrai qu'on ne fait pas toujours comme on veut, mais nous apprenons et nous nous améliorons.

Comparé avec les problèmes à l'échelle mondiale, ce sont de petits conflits et de petits défis, vous me donnerez certainement raison. Actuellement 50 mio de personnes fuient leur pays et se trouvent sur les routes. L'exode des Syriens, Afghans et Africains font la une des médias. En Russie Poutine arme son pays avec des armes nucléaires, les Américains fournissent des armes lourdes et là au milieu il y a notre petite fédération, Petits animaux Suisse, une association indépendante

de tout parti politique, ou de confession, une association qui cherche à garder le contact avec la nature et à offrir une saine occupation à travers l'élevage des petits animaux. Si nous voulons y parvenir, nous devons avoir un réseau de relations sociales dense qui nous soutient.

Sur un plan politique cela signifie que nous avons besoin d'alliés, de partenaires fiables. Pour cette raison nous soignons les contacts avec quasi toutes les organisations, institutions et instances importantes et apparentées à notre activité.

L'OSAV est donc d'une grande importance pour nous. L'ordonnance sur l'élevage, l'éjointage ou encore les prescriptions relatives à la protection des animaux sont autant de domaines qui influencent sur notre quotidien.

Durant l'année écoulée, l'élevage de petits animaux a été la cible d'attaques de tout bord. Des discussions avec différentes organisations ont eu lieu dans le but d'améliorer les relations et d'autres seront encore à venir.

Au lieu de regarder en arrière je veux regarder en avant, penser à l'avenir.

Notre revue spécialisée la Tierwelt est bien placée, mais nous ne devons pas arrêter de progresser. Sur Internet nous devons améliorer nos performances et rendre la Tierwelt plus attractive.

Pour vous citer un exemple : bientôt vous aurez l'occasion non seulement voir des animaux sur des supports, p.ex. un singe sur un arbre, mais au moyen d'un seul click de souris on voit le singe peler la banane pour la manger.

Je suis fier des résultats d'élevage, des éleveurs, de vous tous. Vous n'êtes pas restés inactifs ces dernières années. Vous vous êtes dirigés vers l'avenir, vous avez développé l'élevage et les expositions. C'est notre but à tous, nous membres de Petits animaux Suisse. Nous devons nous investir de manière responsable et défendre nos buts. Ne le faisons pas à moitié, suivons le conseil de Louis Armstrong.

Défendons les valeurs relatives à l'élevage, les animaux le valent bien.

Je vous remercie de votre attention et déclare l'assemblée de ce jour ouverte.

Constatation des présences

Le président a le plaisir tout particulier de saluer entre autre les personnes ci-après:

Roland Eberle – conseiller aux Etats

Edith Graf-Litscher – conseillère nationale

Pirmin Bischof – conseiller aux Etats (arrivé vers 11.30 heures)

Cornelia Komposch – Conseillère d'Etat

Ueli Bleiker – chancelier
Max Vögeli – président de commune
Roland Oetterli – directeur Zofinger Tagblatt AG
Hans Gresch – ancien directeur Zofinger Tagblatt AG
Thomas Schwabe – cadre supérieur, Zofinger Tagblatt AG
Roland Lustenberger – responsable imprimerie Zofinger Tagblatt AG
Markus Müller – chef des finances Zofinger Tagblatt AG
Adrian Gaberthüel – administrateur zonline Zofinger Tagblatt AG
Martin Vogel – chef de production Zofinger Tagblatt AG
Jörg Kilchenmann – administrateur Tierwelt
Simon Köchlin – rédacteur en chef Tierwelt
Heinz Fröhlich – président du tribunal de la fédération
Rudolf Schneeberger – président de la commission de recours
Gion P. Gross – président d’honneur Petits animaux Suisse et président de l’Entente européenne
Esther Huwiler – secrétaire générale de l’Entente européenne
Tous nos membres d’honneur et Mesdames et Messieurs les représentants de la presse

Plusieurs sections et membres individuels se sont excusés. On renonce à en donner la liste. En leur nom le président donne connaissance de la lettre d’excuse de Kurt Hodel, notre juge d’instruction au Tribunal de la fédération. A tous ceux qui n’ont pas pu nous rejoindre pour des raisons de santé, nous souhaitons un prompt rétablissement et espérons pouvoir à nouveau les saluer lors de nos prochaines assemblées de délégués.

Markus Vogel donne les informations suivantes:

De par sa fonction il présidera l’assemblée, idem pour Iris Fankhauser qui tiendra le procès-verbal

Monika Henry et Robert Boéchat assureront la traduction en français pour nos collègues romands. Merci de faire preuve d’un peu de patience lors des discussions.

L’ordre du jour a été publié dans les délais, d’autres informations ont été mises en ligne sur le site internet.

Le comité propose une modification de l’ordre du jour. Selon le tournus établi, nous devons procéder au renouvellement des membres de nos instances judiciaires. On propose donc de partager le point en deux, soit 8.1 Nomination du président du tribunal de la fédération et 8.2 Nomination des autres membres du tribunal. Le président s’excuse pour cette petite erreur. Il demande s’il y a d’autres modifications à apporter à l’ordre du jour. Ce n’est pas le cas.

D: l’ordre du jour est approuvé avec la modification proposée

Il espère que l’assemblée des délégués se déroulera dans une saine ambiance et que les décisions prises le seront dans l’intérêt bien compris de l’élevage des petits animaux.

Il rappelle la procédure en cas de vote et d’élection. Selon l’article 16, les votes se font à main levée pour autant que la majorité des voix présentes n’en décident autrement. Lors des votes c’est la majorité relative qui fait foi. En cas d’élection c’est la majorité absolue au premier tour, aux tours suivants c’est la majorité relative. En cas d’égalité de voix c’est le président qui tranche.

Un délégué ne peut disposer de plus de 10 cartes de vote.

Conformément au principe d'égalité entre homme et femme, les désignations de personnes et de fonctions sont faites pour les deux sexes indépendamment du fait que la forme du langage soit au masculin ou au féminin.

Toute existence a une fin. Nous en prenons particulièrement conscience lorsqu'un être cher nous quitte. Depuis notre dernière assemblée des délégués nous avons dû prendre congé de plusieurs collègues et amis. Des personnes qui se sont engagées en faveur de l'élevage des petits animaux et avec lesquelles nous avons passé des moments sympathiques. En leur honneur le président demande à l'assemblée d'observer une minute de silence, c'est la fanfare de Weinfelden, sous la direction de Bruno Uhr, qui interprète un morceau en leur mémoire.

Le bureau de l'assemblée est formé de Regula Wermuth, Jürg Schmid et Peter Iseli.

2. Désignation des scrutateurs

On propose les personnes suivantes:

Andrea Lenherr, Gian Marco Näf, Ursula Götz, Rudolf Schneeberger, Erika Fassbind, Annelies Holderegger, Fabrice Albertoni, Markus Eyholzer.

Il n'y a pas d'autres propositions.

D: les personnes proposées sont nommées avec quelques voix contraires.

Madame Cornelia Komposch, conseillère d'Etat, nous apporte le message du Gouvernement thurgovien.

3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 2015 à Zofingen

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués 2015 a été publié dans le Kleintierzüchter no 26 du 25 juin 2015 et en français dans l'Eleveur de petits animaux no 30 du 23 juillet 2015. Dans le délai de 30 jours nous n'avons enregistré aucune opposition écrite contre son contenu, il est donc considéré comme accepté. Merci à son auteur Iris Fankhauser et à Robert Boéchat pour la traduction.

4. Approbation du rapport annuel du président

Regula Wermuth met le rapport annuel du président en discussion. Ce rapport a aussi été publié en français et en allemand, la parole n'est pas demandée. Regula Wermuth remercie le président pour son engagement et le travail qu'il a réalisé tout au long de l'année.

D: les délégués approuvent le rapport annuel à l'unanimité et par applaudissements.

5. Approbation des comptes 2015 et rapport des réviseurs

Samuel Zürcher, chef des finances, passe les comptes en revue.

Les recettes totales s'élèvent à Fr 11'295'532.47, soit une somme de Fr 481'267.53 inférieure au budget et les dépenses s'élèvent à Fr 8'129'540.87 soit une somme de Fr 574'959.13 inférieure au budget.

Après déduction des frais le gain brut no 1 s'élève à Fr 3'165'991.60, soit un montant de Fr 93'691.60 supérieur au budget. Les frais du personnel se montent à Fr 1'075'004.85 soit Fr 66'495.15 de moins par rapport au budget.

Les dépenses de la fédération se montent à Fr 1'398'963.25, soit un montant de Fr 172'963.25 supérieur au budget, ce qui a permis d'attribuer un versement complémentaire de Fr 63'125.00 aux divisions et aux fédérations cantonales. Les actifs immobilisés n'ont pas changé par rapport à l'année passée. Le capital propre augmente de Fr 27'056.56 et passe à Fr 1'404'720.44 au 31.12.2015. La révision a été faite selon les prescriptions légales en la matière avec contrôle détaillé des diverses pièces justificatives. La fiduciaire BDO AG recommande d'approuver les comptes. Le rapport de révision a été envoyé avec les convocations. Pour des raisons d'économie on a renoncé à inviter l'organe de révision à l'assemblée des délégués.

D: les comptes 2015 et le rapport de révision sont acceptés avec quelques voix contraires et décharge est donnée au comité.

6. Approbation du budget

a) Budget 2016

On donne le détail des corrections. Recettes et dépenses ont été corrigées à hauteur de Fr 500'000.00, tenant compte du recul des recettes de la Tierwelt. Le budget 2016 boucle avec un excédent de charges de Fr 42'180.0. Etant donné que Gion Gross a fait une proposition pour maintenir le soutien financier en faveur des fonctionnaires de l'EE, proposition qui a été acceptées, le budget pour la deuxième moitié de 2016 a été adapté en conséquence.

D: les corrections au budget 2016 sont acceptées par 483 oui contre 289 non, sans abstention.

b) Budget 2017

Le budget 2017 laisse apparaître des recettes pour Fr 11'023'000.00 et des dépenses pour Fr 11'019'000.00, soit un excédent positif de Fr 4'000.–

Gion Gross:

„Si deux personnes font la même chose, elles méritent le même salaire“ Cette affirmation ne s'applique-t-elle pas pour Petits animaux Suisse?

Mesdames et Messieurs les membres du comité, chères et chers collègues, Mesdames et Messieurs les invités, chers amis romands. Peu de temps après l'assemblée des délégués de 2015, la fédération cantonale des Waldstaetten a fait une proposition à l'attention de l'assemblée de ce jour en demandant que l'on ne soutienne plus financièrement les représentants au sein du présidium de l'Entente européenne. Le comité de Petits animaux Suisse a traité cette proposition et a décidé de la soutenir et de la faire entrer en force tout en demandant à la fédération des Waldstaetten de retirer sa proposition, ce qui a été fait. Par courrier du 12 octobre 2015 le comité nous a fait savoir ce qui suit (à Esther Huwiler et à moi-même): depuis un certain temps déjà on évoque le montant que Petits

animaux Suisse alloue à l'EE et à ses fonctionnaires. Ce financement n'apporte rien à Petits animaux Suisse qui ne dispose même d'un droit de vote au sein de l'EE. Par contre les fonctionnaires de nos divisions sont défrayés par ces dernières lorsqu'ils interviennent dans le cadre de l'EE, lorsqu'il s'agit de discussions relatives aux races ou de questions liées à la santé des petits animaux. Le comité n'a pas réalisé à ce moment-là que le Dr. Joseph Rey-Bellet était aussi un membre soutenu financièrement et qui doit continuer à l'être à l'avenir aussi, ce qui est normal. Le comité a avancé deux arguments : 1. Petits animaux Suisse n'a aucun intérêt. 2. Petits animaux Suisse n'a pas le droit de vote. S'agissant de l'intérêt: Petits animaux Suisse a un intérêt réel. Lorsqu'il s'agit de négocier avec l'Union européenne, il ne faut pas oublier que les lois qui y promulguées s'appliquent aussi pour nous en Suisse. On peut citer par exemple le projet de loi sur le transport des animaux qui a été rejeté grâce à nos interventions, Petits animaux Suisse en profite également. Les pourparlers avec le centre de recherche allemand „Gefluegelhof“, ont également été profitables à la Suisse. Les dispositions à prendre en cas d'épidémie, les échanges d'expériences avec d'autres nations, etc. sont autant d'autres exemples. En ce qui concerne le droit de vote, Petits animaux Suisse est représenté au travers du président d'honneur, de la secrétaire générale et du président, soit 3 voix, aucun des 31 pays membres ne dispose d'autant de voix que Petits animaux Suisse. Peut-on imaginer qu'au sein de notre fédération on n'applique pas la maxime „à travail égal salaire égal“? Dans ses deux documents „Politique de l'association“ et „Principes directeurs“, Petits animaux Suisse prône la collaboration avec l'Entente européenne, soutient ses fonctionnaires mais refuse de leur rembourser leurs frais. Dans nos Principes directeurs il est précisé que « nous nous impliquons, avec notre savoir technique, dans la fédération européenne «Entente Européenne» et dans d'autres organisations. Avec ces groupes, nous pouvons participer aux développements politiques sur ce qui concerne les petits animaux et mettre nos éleveurs en réseau ».

Chers collègues, c'est exactement ce que nous faisons et ceci essentiellement au sein du présidium. Les divisions, quant à elles, s'occupent de leurs problèmes spécifiques, ce qui est logique. Chaque fédération qui a un de ses membres au sein du présidium de l'EE en est fière. Je ne connais aucune fédération qui a la chance d'avoir un de ses membres au sein du présidium qui ne fait pas le maximum, dans le cadre de ses possibilités, pour le soutenir. La fédération la plus riche au sein de l'EE ne pourrait plus indemniser partiellement ses membres ? Au sein de l'Entente Européenne, nous travaillons à une harmonisation des standards de races, nous organisons des journées internationales de formation continue pour les juges, nous faisons tout ce qui est possible pour harmoniser les dispositions relatives à la protection des animaux. Nous sommes également actifs dans le domaine de la recherche, de l'approche des maladies, de la génétique, des vaccins. Nous apportons notre soutien aux expositions internationales, à notre grande exposition européenne, aux championnats européens de races. Nous soignons les contacts avec l'Union européenne et organisons chaque année les journées de l'Entente Européenne avec les séances de la commission des standards, les assemblées des divisions et l'assemblée générale. Comme exemple récent permettez-moi de rappeler que lorsque Petits animaux Suisse a eu besoin de vaccins contre la maladie VHK 2, c'est grâce à mes bonnes

relations à l'échelon européen que l'on a pu importer rapidement du vaccin depuis la France. Chers délégués, je reconnais qu'il est tout à l'honneur du comité de vouloir faire des économies. Selon la planification financière, Petits animaux Suisse devrait réaliser un excédent de recettes de Fr 25'000.- ces prochaines années. Sur cette somme il va falloir payer un montant de Fr 5'000.- à titre d'impôts, c'est la raison pour laquelle ce montant de Fr 5'000.- est budgétisé sous la rubrique impôt. Pensez-vous qu'il est logique que le fisc encaisse une telle somme chaque année, c'est de l'argent perdu purement et simplement pour la fédération. Celui qui travaille pour la fédération et c'est le cas également pour les fonctionnaires de l'EE, doit être rétribué équitablement. Pour cette raison je vous demande de réintroduire dans le budget et la planification financière, le montant qui était alloué jusqu'à présent à l'EE. Merci pour votre solidarité et votre soutien. »

Pour Joseph Rey-Bellet il ne fait aucun doute que Petits animaux Suisse retire des avantages, il cite les négociations concernant la loi sur le transport des animaux, la collaboration avec le centre allemand de recherche ainsi que la mise en place des dispositions à prendre en cas d'épidémie. L'exemple le plus récent concerne le vaccin contre la maladie VHK qu'il a été possible de commander très rapidement. Quant à l'affirmation comme quoi Petits animaux Suisse n'a pas de droit de vote est fausse. Les prestations fournies par Gion Gross et Esther Huwiler sont remarquables. Il propose de maintenir le montant au budget.

Esther Huwiler:

Chers membres du comité directeur, chers délégués

Je me rallie et soutiens l'intervention de Gion Gross et j'aimerais aussi vous faire part de quelques remarques. Depuis trois ans j'assume la fonction de secrétaire générale de l'Entente européenne. Durant cette période nous avons par exemple créé une nouvelle page d'accueil sur le site internet et avons mis en place la gestion informatisée des membres. Gion et moi travaillons à raison d'un pensem de 50 - 100%, à côté de nos activités normales, nous le faisons avec plaisir et l'ambiance est bonne au sein du présidium. Dans la mesure du possible nous essayons de soutenir toutes les nations et toutes les divisions. Pour le Kaninshop qui est pratiquement exclusivement géré depuis la Suisse, nous avons mis en place une gestion informatisée des membres pour toute l'Europe et ceci gratuitement. Il est étonnant de constater que ce sont précisément ces fonctionnaires qui affirment que la Suisse ne profite pas de l'Entente européenne. Ce sont les divisions de l'Entente européenne qui sont compétentes pour coordonner les standards européens et assurer la formation continue des juges et experts. Pourrions-nous organiser en Suisse de grandes expositions de volailles, pigeons, caviars ou oiseaux sans le concours de juges étrangers? Petits animaux Suisse souligne régulièrement que ce sont les gens qui travaillent qui doivent être soutenus financièrement. Cela est d'ailleurs précisé dans le règlement d'organisation. En octobre 2015 Petits animaux Suisse a décidé que les divisions prendraient en charge les frais des délégués qui, par exemple, participeraient aux journées de l'EE.

Pourrait-on imaginer que le président de Petits animaux Suisse, qui s'engage pleinement en faveur de l'élevage des petits animaux, ne soit pas rétribué.

Imaginez-vous que cette année la fédération finlandaise des éleveurs de lapins a

investi toutes ses recettes pour financer le voyage de son président aux journées de l'Entente européenne. Petits animaux Suisse ne veut et ne peut payer les frais de son président malgré un budget qui dépasse le million. Si l'on ne veut parler que de mesures d'économie, on peut se poser la question de savoir pour quelles raisons les membres du comité sont délégués à des expositions à l'étranger. Lors des cérémonies d'ouverture officielle ils clament haut et fort que les contacts internationaux sont importants pour la Suisse, de même que la collaboration ou encore l'échange d'animaux et d'expériences. A l'extérieur Petits animaux Suisse se met en évidence mais chez nous on affirme que l'Entente Européenne n'apporte rien à la Suisse.

Chers délégués, je pense que l'élevage de petits animaux n'a qu'un avenir que si nous allons ensemble dans la même direction en se soutenant. Je vous demande à vous, chers délégués, de maintenir le montant alloué jusqu'à présent à l'Entente Européenne avec un plafonnement en ce qui concerne les frais.

Nous vous remercions pour votre soutien et votre engagement en faveur de l'élevage de petits animaux. "

Jules Schweizer est d'avis que chaque fédération est responsable de ses propres moyens financiers. L'Entente Européenne compte plus de 2 millions de membres. Avec une modeste augmentation des cotisations, il serait tout-à-fait possible de prendre en charge les indemnités allouées à Gion Gross et à Esther Huwiler. Lui-même se déplace souvent dans le cadre de l'Entente européenne en tant que responsable européen pour le Kanin Hop, il dirige des séances, il a élaboré le règlement EE pour le Kanin Hop et paye tout de sa propre poche car il fonctionne pour le plaisir.

Christoph Übersax se rallie aux propos de Jules Schweizer. Chaque fédération doit rétribuer elle-même ses fonctionnaires.

Peter Egli demande de quel montant il s'agit. Markus Vogel répond que c'est une somme de Fr 19'000 pour l'année durant laquelle il y a une exposition européenne, sinon c'est un montant annuel de Fr. 13'500.-.

D: Par 483 oui, 289 non et sans abstention, l'assemblée décide de réintroduire le montant alloué à l'EE dans le budget 2017.

7. Désignation de l'organe de révision

Selon l'art. 25 des statuts, c'est l'assemblée qui désigne chaque année l'organe de révision. BDO AG assume son mandat à satisfaction. Les réviseurs sont disponibles tout au long de l'année pour d'éventuels conseils et renseignements. On propose donc de reconduire BDO AG dans son mandat pour une nouvelle année.

D: BDO AG est confirmée dans son mandat pour une nouvelle année.

Le président cède la parole à Max Vögeli, président de la commune de Weinfelden. Ce dernier nous apporte les salutations de ses concitoyens et nous présente sa petite ville. Il félicite Petits animaux Suisse à l'occasion du 125^{ème} anniversaire de

la Tierwelt. Cela mérite des compliments et de la reconnaissance. Il remercie également le CO pour la mise en place de la manifestation.

8. Election du président du Tribunal de la fédération

8.1 Le président rappelle que Heinz Fröhlich a donné sa démission et propose la candidature de Dieter Haas pour le remplacer. De par son activité professionnelle Dieter Haas est le candidat idéal pour reprendre ce poste.

D: L'assemblée élit Dieter Haas à l'unanimité et sans abstention en tant que nouveau président du tribunal de la fédération.

8.2 Election des autres membres du tribunal

Le président rappelle que l'ensemble des membres du tribunal de la fédération doivent être réélus. Il fait la proposition suivante : les présidents seront élus individuellement et les autres membres en bloc. Il n'y a pas d'autres propositions, on va donc procéder ainsi:

Membres du tribunal

Par courrier du 20 mai 2016, Rolf Bächler nous a fait part de sa démission, il a fonctionné durant 8 années. Pour le remplacer Pigeons de race Suisse propose la candidature de Paul Huber, Dorfweise 1, 9305 Berg.

Ulrich Frei prend la parole pour contester cette candidature. Selon lui Paul Huber ne respecte pas le droit des sociétés.

D: Paul Huber est nommé représentant de Pigeons de race Suisse, avec quelques voix contraires.

Autres membres

Reinhard Gertschen, Beat Schmidiger, Manuel Strasser

D: l'assemblée les nomme à l'unanimité et sans avis contraire.

Commission de recours

Rudolf Schneeberger- président

D: Rudolf Schneeberger est nommé à l'unanimité et sans avis contraire.

Heinz Graber, Kurt Peter, Benoit Python, Irene Wernli

D: ces 4 personnes sont nommées membres de la commission, à l'unanimité et sans avis contraire.

9. Communication des membres du comité et de la gérante

Markus Vogel signale que la comptabilité de Petits animaux Suisse a été confiée à la fondation Brändi depuis le 1^{er} janvier 2016. Il se réjouit de pouvoir saluer les représentants de la fondation, M. Daniel Mösch et Mme Elisabeth Schoch. Ils nous présentent la fondation.

proCarne / anciennement association pour la mise en valeur de la viande. L'association a changé de nom depuis le 23 avril 2016. L'assemblée générale a désigné Franziska Pasche comme nouvelle présidente. Le comité souhaite

apporter un nouvel élan. Les offres de cours se retrouvent dans la Tierwelt et sur le site internet.

Un grand merci est adressé à nos associations spéciales pour leur engagement et le bon esprit de collaboration.

S'agissant des invitations à Petits animaux Suisse, le président demande qu'on les lui envoie personnellement ou alors à la centrale. Chaque invitation sera confirmée par écrit.

Regula Wermuth, vice-présidente:

Vous avez pu lire dans le procès-verbal de Petits animaux Suisse du mois d'avril que la commission des membres a été dissoute sur ma proposition et en accord avec les membres. Les membres de la commission ont réalisé un grand travail et je profite de cette occasion pour les remercier. On doit constater que les projets n'ont pas eu l'impact souhaité, ils ne redescendent pas jusqu'à la base. Les procédures prennent trop de temps. Il faut trouver d'autres moyens afin de motiver les membres pour de nouveaux projets. La collaboration a été bonne avec un certain nombre de cantons, plus particulièrement dans le domaine touchant la jeunesse. Des projets comme le camp jeunesse ou encore le championnat suisse des jeunes éleveurs ont été couronnés de succès, par contre il faut admettre qu'une commission ne se justifie pas pour les mettre en route. D'autres ont moins bien marché, ce qui nous a incités à repenser nos actions. Selon l'adage qui veut que l'on ne peut pas changer la direction du vent mais que l'on peut modifier la position de la voile, j'ai ainsi imaginé d'autres projets pour le futur. A l'avenir on mettra en place des groupes de projets qui auront un but clairement défini et un budget, ils rendront compte du résultat et finalement seront dissouts à l'issue du mandat qui leur aura été confié. Les membres du groupe, membres de sociétés, préposés cantonaux, jeunes éleveurs seront encadrés par des personnes spécialisées dans le domaine en question. Les groupes de projets sont sous l'autorité du comité de Petits animaux Suisse et c'est ce même comité qui avalise la création du groupe de projet. S'agissant du camp jeunesse de cette année à Engelberg, nous avons 53 inscriptions, parmi eux 43 jeunes éleveurs et 6 romands. Le programme du camp se compose de visites d'élevages, d'observation d'animaux sauvages, sport, culture, bricolage et avant tout plaisir et camaraderie. Comme d'habitude les informations paraîtront au fur et à mesure sur le site internet.

Depuis plusieurs années, la journée des préposés cantonaux à la jeunesse est obligatoire pour les titulaires. Ils doivent participer à cette réunion faute de quoi le subside alloué par Petits animaux Suisse au canton concerné est réduite de 25% (exception en 2015). Cette obligation avait au moins comme effet que tout le monde ait au moins une fois eu connaissance des informations. D'autre part ce caractère obligatoire justifiait le paiement d'une indemnité journalière y compris le remboursement des kilomètres. Par contre on a constaté un manque d'intérêt et d'engagement. Cette journée ne devrait pas être une contrainte. Elle doit être ouverte à toutes les sociétés, les associations, fédérations cantonales et à tous les clubs qui se sentent concernés par le soutien à la jeunesse. Regula Wermuth est convaincue qu'il est possible, avec des membres motivés, de mettre en place des

projets dans le cadre des cantons, des régions et des sociétés, dans les domaines de la relève et de la jeunesse.

Le comité de Petits animaux Suisse a décidé que cette journée suisse des préposés à la jeunesse n'aurait plus un caractère contraignant.

A l'avenir elle sera ouverte non seulement aux préposés à la jeunesse et en fonction des thèmes abordés les fédérations cantonales, sociétés, clubs et groupes d'intérêts pourront y prendre part. Mon but est d'en faire une journée à laquelle on n'est pas obligé de participer mais à laquelle on se doit d'être présent, pour collaborer, échanger des idées, etc.

Dès leur 17^{ème} année, les jeunes éleveurs pourront participer à la réunion, ils vont certainement apporter une nouvelle impulsion. Il n'y aura plus d'indemnité ni de remboursement des kilomètres, par contre le repas de midi sera offert.

Les participants à la journée des préposés à la jeunesse 2016, auront l'occasion de se familiariser avec les diverses possibilités qu'offre le domaine des médias sociaux. Il est important que les préposés à la jeunesse maîtrisent les nouveaux moyens de communication déjà utilisés par une grande majorité de jeunes. Afin de donner la possibilité de participer à un maximum de personnes intéressées, le cours se donnera une fois en allemand et une fois en français. Le cours en allemand aura lieu le 03 septembre 2016 au centre de formation professionnelle à Zofingen. Le cours en français se déroulera le 24 septembre à la colonie d'élevage d'Yverdon-les-Bains. Les invitations seront adressées aux préposés cantonaux à la jeunesse et seront publiées dans la Tierwelt et sur le site internet.

Dans le cadre de l'exposition globale de Fribourg je suis responsable de la prise en charge de nos jeunes éleveurs. Un programme cadre sera mis en place. Si cela est faisable on va offrir la possibilité de dormir sur place ensemble à Fribourg. Les informations détaillées suivront en temps opportun.

Vous pouvez déjà faire de la publicité auprès de vos jeunes pour cette événement qui sera placé sous le signe: „nous en sommes à part entière“.

Je saisis également cette occasion pour remercier, au nom de tous les participants, Walter Stucki, président du comité d'organisation du championnat suisse des jeunes éleveurs qui s'est déroulé à Naefels, ainsi que tous les membres de la SO Näfels-Mollis. Votre exposition a enthousiasmé autant les visiteurs que les jeunes éleveurs. Et aujourd'hui déjà nos jeunes peuvent se réjouir de la prochaine édition du championnat suisse des jeunes éleveurs qui se déroulera à Lenzburg.

L'exposition, organisée par des membres de la fédération cantonale argovienne, présidé par Ruedi Hofmann, président cantonal, se déroulera du 16 au 20 janvier 2019. D'ores et déjà un grand merci pour l'organisation de ce 10^{ème} championnat. L'exposition européenne de Metz est derrière nous, avec des sentiments heureux, d'autres plus mitigés. Un voyage organisé avec des collègues membres de sociétés et de clubs, s'est passé dans la bonne humeur et a permis de rencontrer de nombreux éleveurs de l'étranger. On gardera en souvenir la multiplicité des races exposées, le bonheur des champions d'Europe mais aussi les lacunes dans l'organisation, l'affouragement et la présentation. Lors des journées de l'Entente européenne à Vienne, Gaston Harter, président de la fédération française a reconnu ces dysfonctionnements et s'en est excusé auprès du comité de l'EE et des exposants.

Chers éleveurs, on ne peut rien changer et il ne sert à rien de remuer le passé, regardons plutôt vers le futur. Je suis persuadée que les prochains organisateurs sauront en tirer des leçons et que de telles lacunes ne se reproduiront plus. C'est

pourquoi je peux déjà vous donner les dates de la future exposition européenne qui se déroulera du 9 au 11 novembre 2018 au centre de foire de Herning au Danemark.

Vous trouverez déjà les premières informations sur le site www.europaschau2018.eu Un comité d'organisation expérimenté est en place, on prévoit une exposition européenne plus petite mais de qualité, avec environ 30'000 bêtes.

Erwin Bär donne des informations concernant le domaine des expositions dans le futur.

Une commission avait été mise en place par Petits animaux Suisse, pour présenter un projet concernant nos expositions à l'avenir, la commission a rendu son rapport.

On a tout d'abord posé comme principe que tous les visiteurs de nos expositions à venir devaient retourner chez eux en étant satisfaits. Parfois il faut un certain temps pour arriver à présenter quelque chose de nouveau. Mais celui qui ne risque rien n'a rien. Concrètement nous avons réalisé un stand d'informations qui sera à disposition des organisateurs d'expositions. Chaque fédération cantonale se verra remettre un de ces stands et ceci à titre gratuit. Il est facile à monter, sans outil. On peut y adjoindre un panneau qui sert de paroi ainsi qu'un tableau d'affichage. Notre idée est de présenter une unité dans le cadre des expositions qui sont organisées à travers tout le pays. Chaque fédération cantonale se verra remettre un stand d'information et ceci à titre gratuit. Profitez de cette offre qui pourra vous rendre de précieux services. Il ne tient plus qu'à vous Mesdames et Messieurs de vous laisser convaincre. Nous avons également élaboré deux documents importants que l'on retrouve sur le site internet, d'une part un concept d'expositions dans le futur et d'autre part un aide-mémoire pour organiser une exposition. Ces documents se trouvent sur le site internet et on peut également se les procurer à la Centrale.

Centrale

La gérante, Iris Fankhauser, commente les chiffres concernant le nombre de nos membres.

L'effectif des membres de Petits animaux Suisse est le suivant au 12 juin 2016 :

Organisations	Membres	Sociétaires	Membres collectifs
Petits animaux Suisse	19033	27162	932
Lapins de race Suisse	10619	15404	718
Volailles de race Suisse	4130	5254	430
Pigeons de race Suisse	1515	2202	282
Oiseaux d'agrément Suisse	2580	2858	222
Associations spéciales	1422	1444	7

Nous avons enregistré 1382 démissions contre 313 admissions. Par rapport à l'année dernière ces chiffres continuent à baisser, cela doit nous interpeler et nous inciter à agir.

On présente également un tableau avec une répartition dans les différentes classes d'âge. La majorité des membres, soit 8133 individus, se retrouvent dans les classes d'âge 61 ans et plus.

Iris Fankhauser apporte aussi des précisions concernant la nouvelle ordonnance qui traite entre autre de la formation spécifique de détenteurs d'animaux, indépendante d'une formation professionnelle. Le concept a été soumis à l'OSAV et nous attendons l'autorisation, quelques points doivent encore être tirés au clair. Elle espère qu'un premier cours pourra être mis en place cette année encore. S'agissant des relations avec la société pour la protection des animaux, la gérante revient sur le flyer et le questionnaire concernant l'ordonnance sur l'élevage, documents qui ont provoqué le mécontentement particulièrement chez les éleveurs de lapins. Elle recommande de ne pas entrer dans ce jeu de la surenchère verbale qui ne pourrait qu'envenimer nos relations avec la SPA. Restons respectueux tout en défendant notre façon de faire.

Gilles Python, en tant que président du CO de l'exposition globale 2018, apporte des premières informations détaillées. En premier lieu on veut faire de cette exposition un lieu de rencontre entre éleveurs. Les buts sont fixés, le CO est opérationnel et le logo figure déjà sur de nombreux documents. Le site internet est en préparation. Les 4 divisions mettent en place leurs expositions respectives, soit la 24^{ème} exposition suisse de lapins mâle, l'exposition nationale de volailles, la 96^{ème} exposition suisse de pigeons et SWISSBird. Petits animaux Suisse sera la partie avec un show au centre de la manifestation. Il est également prévu d'organiser l'exposition suisse de pigeons voyageurs. Un concours de décoration de bouilles à lait sera organisé. L'aspect financier est réglé. Gilles Python espère que cette exposition globale 2018 sera un évènement inoubliable.

Pause

Après la pause M. Pirmin Bischof, conseiller aux Etats, salue l'assemblée et nous entretient brièvement s'agissant de la détention de petits animaux par rapport à la loi sur l'aménagement du territoire, particulièrement dans les zones agricoles. Sa motion qui demande une révision de cette loi a été signée par 36 conseillers aux Etats. La commission pour l'environnement, l'aménagement du territoire et l'énergie, propose de traiter motion.

10. Propositions

Introduction de Markus Vogel:

Depuis sa mise en place en 2006, le thème de la certification n'a jamais autant fait parler de lui que ces derniers mois. Voici comment l'on est arrivé à proposer la suppression de la certification. La procédure va se dérouler ainsi : après vous avoir présenté la position du comité, je vais donner la parole à Lukas Meister qui va présenter la contreproposition de Petits animaux Berne-Jura, puis on va ouvrir la discussion, ensuite on va passer au vote.

Motivation du comité:

Le groupe de travail mis en place par le comité n'avait pas pour but de supprimer la certification mais bien plutôt d'analyser la situation en fonction de l'intérêt et du besoin. C'est pour cette raison que les membres de la commission certification

n'ont pas été intégrés à la réflexion. Dans un premier temps on a cherché les possibilités qui permettraient de développer la certification et de mieux l'ancrer parmi nos membres. Après un questionnaire et une séance avec des éleveurs certifiés, le groupe de travail a analysé 3 variantes. Si l'on voulait poursuivre la certification et augmenter le nombre d'élevages certifiés, cela ne pourrait se faire qu'avec des investissements financiers importants. Le but d'atteindre 200 élevages certifiés dans un délai de 2 ans a paru rapidement irréaliste et était lié à des coûts disproportionnés, (formation de nouveaux certificateurs, principalement en Suisse romande). La proposition initiale du comité de Petits animaux Suisse de ne pas supprimer la certification n'était pas un mensonge mais plutôt une erreur de calcul. Comme déjà dit plus haut, l'idée du groupe de travail n'était pas de supprimer mais bien de continuer la certification. Depuis l'introduction de la certification en 2006 on a investi près d'un quart de million dans ce projet. Face à cette disproportion entre l'investissement et le nombre de certifications, soit 140 en 10 ans, le comité a décidé de proposer à l'assemblée des délégués 2016 de supprimer la certification. En contrepartie les conseils relatifs à la protection des animaux seront à nouveau gratuits, on va étendre cette offre également à des éleveurs qui ne seraient pas membres.

Malgré tous ces efforts, on n'est jamais parvenu à faire accepter le principe de la certification à notre base. L'une des priorités du comité est de créer des conditions qui permettent de développer les formes de détention de nos petits animaux et d'améliorer constamment le domaine de nos expositions.

Le reproche comme quoi les fonctionnaires des divisions et des fédérations cantonales ne sont pas tous certifiés est exact. Mais on peut le remettre en cause, le fait que les élevages des fonctionnaires soient certifiés augmenterait-il la motivation des autres éleveurs? L'affirmation selon laquelle la certification coûte moins que le conseil pour la protection des animaux est erronée. Ensembles les deux coûtent cher mais si l'on supprime les frais de la certification cela libère des montants qui peuvent être attribués aux conseils pour la protection des animaux. S'agissant de notre image qui pourrait en pâtir au sein des offices de la Confédération et des offices vétérinaires cantonaux, rappelons que seuls 0,05% de nos membres sont certifiés, cela n'apporte pas un grand rayonnement à l'élevage des petits animaux. Notre réputation n'est pas en danger selon le comité.

Lotti Bigler (OSAV et membre de la commission certification) pense que notre image pourrait être dépréciée pendant une courte période, la perte de la certification sera oubliée dans moins d'une année. Qu'en pensent les autorités sanitaires et politiques? Elles vont prendre connaissance de notre décision et il y en aura certainement qui regretteront. Mais vu les chiffres plus que modestes des élevages certifiés, on pourra facilement expliquer notre décision.

La certification a coûté du temps et de l'argent, les certifications existantes seront encore valables pour une durée de 5 ans. Pendant cette période le comité va améliorer l'offre proposée par les prestations des conseillers à la protection des animaux. La suppression de la certification ne devrait pas avoir d'effets négatifs pour les parcs animaliers.

Contreproposition Berne-Jura

Le président Lukas Meister prend la parole. Il résume les termes de la contreproposition Berne-Jura, selon lui il ne faut pas purement et simplement

supprimer la certification mais plutôt continuer à développer l'idée différemment. C'est la raison pour laquelle il faut donner un mandat précis au comité de Petits animaux Suisse dans ce sens.

La discussion est ouverte.

Gion Gross: demande si l'aspect financier est le seul motif de supprimer la certification? La certification est reconnue officiellement par l'OSAV. La SPA est très active ces derniers temps avec un flyers en rapport avec la révision de la loi, la suppression de la certification serait un signal négatif de notre part. On ne peut pas se permettre de ternir ainsi notre image. La contreproposition Berne-Jura va dans la bonne direction, c'est la raison pour laquelle il faut la soutenir.

Benno Büchel signale qu'il y a quand même une erreur de virgule dans le calcul.

Markus Vogel précise que le calcul en pourcentage a été fait sur la base du nombre de têtes et non des membres qui sont parfois inscrits sous plusieurs sociétés et clubs.

Urs Weiss rappelle qu'aujourd'hui notre hobby est réglementé à l'extrême. Nous sommes conscients des soins que nous devons apporter aux animaux, on ne veut quand même pas supprimer ce qui est bon pour nos animaux. Nous sommes constamment observés par les médias. L'appel de la SPA pour boycotter nos expositions ou encore les attaques qui visent actuellement les éleveurs de pigeons voyageurs vont dans ce sens. L'image des éleveurs de petits animaux n'est pas très bonne dans le public c'est la raison pour laquelle nous devons investir notre argent à bon escient. Le précepte essentiel de Petits animaux Suisse doit être le bien-être des animaux, pour cette raison il soutient la proposition de Lukas Meister.

Paul Huber fait partie de la commission de certification depuis le début. Malgré tous les efforts consentis le projet n'a jamais décollé, c'est resté un pétard mouillé, c'est la raison pour laquelle il faut supprimer la certification.

Toni von Arb a aussi participé à la certification depuis ses débuts et il en est fier, il recommande d'accepter la contreproposition Berne-Jura.

Dieter Nufer soutient la proposition du comité. Les protecteurs des animaux sont contre la détention des lapins en cages individuelles, malgré les risques de blessures que cela peut occasionner. Est-ce bon pour les animaux?

Michael Angehrn est d'avis que la contreproposition de Lukas Meister est un signal positif pour l'OSAV.

Ulrich Frei pense qu'en supprimant la certification on apporte de l'eau au moulin des protecteurs des animaux.

Le président présente le mode de votation:

Dans un premier vote on va opposer les deux propositions, celle du comité de Petits animaux Suisse et celle de Berne–Jura. La proposition qui recueillera le plus de voix sera soumise à un deuxième vote.

Vote:

a) proposition du comité de Petits animaux Suisse de supprimer la certification
D: par 141 voix pour et 676 voix contre et sans abstention, la suppression est refusée.

b) Contreproposition Berne–Jura : développement d'un nouveau label
D: par 739 voix pour et 35 abstentions, la contreproposition est clairement acceptée.

c) Adaptation du règlement d'indemnité du comité

La proposition a été déposée dans les délais et a été jointe à la convocation à l'AD. Samuel Zürcher redonne connaissance de la proposition. La répartition entre les membres du comité fait suite à une décision du comité. Ces indemnités forfaitaires englobent les honoraires et autres frais d'infrastructure. Pour quelle raison cette adaptation est-elle nécessaire?

Depuis longtemps déjà, certainement au début des années 1990, un montant supplémentaire de Fr 26'000.– était ajouté au montant de Fr 45'000.– et était prélevé sur le compte „rédaction“ de la Tierwelt, mais finalement ce montant était amputé sur le budget général de Petits animaux Suisse. C'est donc bien une somme de Fr 71'000.– qui était allouée au comité.

Le comité a révisé le règlement et l'a adapté à la situation actuelle tout en prenant des mesures d'économie. Dans un souci de transparence, il propose à l'assemblée des délégués de modifier cette indemnité en la faisant passer de Fr 45'000.– à Fr. 58'000.–.

Depuis le début de cette année, notre comptabilité est prise en charge par la fondation Brändi qui est rétribuée à hauteur de Fr 12'000.– par année. Cette nouvelle situation réduit sensiblement nos tâches en ce qui concerne notre gestion financière. Notre responsable des finances s'occupe essentiellement de mettre en place une stratégie financière et de coordonner nos besoins en liquidités.

Le comité a adapté le règlement, cela signifie que la situation est limpide tout en prenant des mesures d'économie.

D : l'assemblée approuve l'adaptation du règlement d'indemnité en passant de Fr 45'000.– à Fr 58'000.–, avec quelques voix contraires et sans abstention.

Le président remercie l'assemblée. Cela est une preuve de confiance envers le comité et sa politique de communication.

11. Brefs rapports des divisions (pour le détail il est renvoyé aux procès-verbaux des AD)

Stefan Kocher, Oiseaux d'agrément Suisse

Il félicite Dieter Haas pour sa nomination et remercie le CO qui a mis en place ces deux journées à Weinfeld. Le nouveau règlement d'exposition a été approuvé. Pour des raisons professionnelles Karin Jenni quitte le comité. Erika Fassbind a été proposée et nommée pour la remplacer. François Vuillaume a également fait part de sa démission, il va se consacrer à l'avenir à l'association des juges. Il remercie Markus Vogel et le comité de Petits animaux Suisse pour le bon esprit de collaboration.

Erwin Bär, Pigeons de race Suisse

L'assemblée s'est tenue dans les locaux Giessenpark. Tous les points de l'ordre du jour ont été traités sans problème. Regula Wermuth représentait Petits animaux Suisse. Les comptes 2015 bouclent par un déficit important. La proposition du comité de ramener l'indemnité kilométrique de Fr. 0.70 à Fr. 0.60 a été acceptée à une forte majorité. Au point honorariat nous avons remis les grands prix gagnés lors de la Nationale de Neuenkirch et la Nationale des jeunes pigeons à Scheuren, ainsi qu'aux éleveurs qui ont participé à plusieurs Nationales. Deux éleveurs ont été récompensés pour 40 Nationales, il s'agit d'Ulrich Mühlemann et Fritz Meister. Deux autres éleveurs ont été honorés pour 50 Nationales, soit Hans Wälti et Heini Kunz. Rolf Bächler a été levé au rang de membre d'honneur. La Nationale 2018 a été attribuée à la SO Tägerwil, elle aura lieu les 15 et 16 décembre 2018 à Frauenfeld.

Jean-Maurice Tièche, Volailles de race Suisse

On comptait 100 délégués avec 188 cartes de vote à notre assemblée. Les points de l'ordre du jour n'ont fait l'objet d'aucun commentaire. Les comptes annuels bouclent avec un léger bénéfice. Le règlement pour l'exposition nationale de volailles des 17 et 18 décembre à Martigny a été accepté. La Nationale 2020 a été confiée à Petits animaux Zurich et aura lieu à Winterthur. On a pris congé de Martin Wyss et d'Hubert Schönenberger qui ont été applaudis et remerciés pour leur engagement durant de longues années. Heinrich Walcher et Markus Fuchs ont été élevés au rang de membre d'honneur. Cette année la médaille du mérite n'a pas été attribuée. Jean-Maurice Tièche a été brillamment élu en tant que nouveau président de Volailles de race Suisse. Lors de la Nationale de Martigny on va offrir l'apéritif aux visiteurs le dimanche à midi pour marquer le 125^{ème} anniversaire de Volailles de race Suisse.

Peter Iseli, Lapins de race Suisse

L'assemblée s'est déroulée en présence de 182 délégués et 8 invités. Les points statutaires de l'ordre du jour ont tous été approuvés à une large majorité. Deux propositions étaient soumises aux délégués. Le règlement cotisations et indemnités a été approuvé avec une modification. La proposition concernant le financement par le fonds spécial des frais liés à l'adaptation des cages d'expositions a été acceptée à l'unanimité. Dieter Nufer, Urban Hamann et Joseph Rey-Bellet ont été élevés au rang de membre d'honneur, félicitations. Des explications nourries ont été apportées aux délégués concernant le nouveau stand d'information. On a également donné des précisions concernant la maladie VHK 2. Aucun nouveau cas n'a été enregistré ces deux derniers mois.

12. Nomination de membre d'honneur

Markus Vogel est d'avis que l'on va remercier aujourd'hui des personnes particulièrement méritantes.

Christoph Übersax propose de nommer Erwin Bär comme nouveau membre d'honneur de Petits animaux Suisse et lit son panégyrique:

„Chers délégués et invités, c'est un honneur pour moi de vous proposer de décerner le titre de membre d'honneur à un membre particulièrement méritant de notre division. Il est entré dans sa société locale en 1990, division pigeons. C'est au contact d'un voisin que son intérêt pour les pigeons est né. Il a d'ailleurs débuté avec la même race que son voisin, race qu'il élève encore aujourd'hui. Il a rapidement été repéré non seulement dans sa société mais aussi au niveau cantonal, toujours prêt à donner un coup de main et à assumer diverses fonctions lors d'expositions ou d'autres manifestations. Cela n'a pas été bien long avant que se retrouve au comité de sa société. Il en est allé de même au sein de la Société thurgovienne des éleveurs de pigeons, il fait partie du comité depuis plus de 20 ans et aujourd'hui encore il est responsable du bureau lors des expositions. Il s'est également fait remarquer au niveau national et international. C'est ainsi qu'il a été pendant quelques réviser des comptes de l'Entente Européenne et responsable du domaine des petits animaux dans le cadre de l'exposition Animalia à St-Gall. En 2000 il est entré au comité de Pigeons de race Suisse où il a pris la charge de responsable de la jeunesse et de la relève. Plus tard il a été désigné comme chef d'exposition et vice-président ceci jusqu'en 2012. C'est cette même année qu'il a accepté de reprendre la présidence de Pigeons de race Suisse lors de l'assemblée des délégués de Belp. Il dirige la division à satisfaction depuis cette époque. Permettez-moi encore de citer son prédécesseur en tant que préposé dans sa société: „ alors que je me trouvais dans sa menuiserie, je me souviens encore très bien du temps qu'il m'a fallu pour le convaincre d'accepter ce poste de préposé“. Cher Erwin, aurais-tu une fois pu t'imaginer lorsque que Beat Schweizer est venu dans ton atelier pour te proposer cette fonction de préposé que tu te retrouverais un jour à la tête de Pigeons der race Suisse ? Chers Délégués je vous propose de nommer Erwin Bär comme nouveau membre d'honneur de Petits animaux Suisse. “

D: Erwin Bär est élu à l'unanimité et sans abstention, membre d'honneur de Petits animaux Suisse.

Heinz Fröhlich nous a fait part de sa démission en tant que président du tribunal de la fédération. Il assumait cette fonction depuis 2006. Durant cette période il n'a pas eu à traiter que des affaires réjouissantes. Au nom de l'assemblée Markus Vogel le remercie pour son engagement et le sérieux de son travail et il espère qu'il restera encore longtemps un éleveur de Castor Rex. Il lui remet un cadeau.

Rolf Bächler a lui aussi démissionné de sa fonction de membre du tribunal de la fédération, fonction qu'il a occupée durant 8 années. Au nom de Petits animaux Suisse, le président le remercie également pour son travail et son engagement et lui remet un petit présent.

La commission des membres a été dissoute aujourd'hui, vous avez entendu les propos de Regula Wermuth. Les procédures prennent trop de temps. Devant l'urgence, les décisions étaient prises avant que la commission se réunisse (par exemple l'organisation du camp jeunesse). Cela démotive les membres et finalement le coût des séances est trop important par rapport au résultat final. Markus Vogel remercie les membres de la commission avec Regula Wermuth à sa tête pour le travail effectué. Les membres de la commission Regula Wermuth, Ursula Götz, Esther Huwiler, Kurt Lipp, Astrid Spiri, et Reto Stucki se voient remettre un petit cadeau.

Aujourd'hui on a également dissout le groupe de travail « expositions dans le futur ». Durant 3 ans le groupe a planché sur ce que pourraient ou devraient être nos expositions dans le futur. Un concept a été élaboré et il est disponible sur le site internet, un aide-mémoire peut également être utile lors de la mise en route d'une exposition. Les membres du groupe de travail reçoivent aussi un petit cadeau pour leur activité, il s'agit d'Erwin Bär, Lukas Meister, Jules Schweizer, Walter Gloor, Gilles Python, Marcel Varga, et Andreas Hochuli.

Fin juillet 2016 Jörg Kilchenmann quittera ses fonctions d'administrateur des Edition Tierwelt. Le président remercie Jörg Kilchenmann pour son bon esprit de collaboration tout au long de ces années et lui souhaite tout le meilleur possible pour l'avenir.

Un grand merci également à Jakob Etter, qui a fonctionné en tant que caissier de Petits animaux Suisse durant plusieurs années.

13. Honorariat des vétérans

Cette année aussi nous pouvons honorer de nombreux membres en leur remettant l'insigne de vétérans pour 30, 40 et 50 années de sociétariat. Ceci prouve une fois de plus que l'élevage des petits animaux est une passion qui a la vie dure. La liste nominative des vétérans sera publiée dans la Tierwelt. Les éleveuses et éleveurs honorés se répartissent ainsi:

Années de sociétariat	Nombre de personnes
30 ans	Total 318
40 ans	Total 283
50 ans	Total 131

Sans distinction particulière:

Années de sociétariat	Nombre de personnes
60 ans	Total 38
65 ans	Total 24
70 ans et +	Total 29

Nous avons ainsi honoré 732 membres. Félicitations et remerciements à toutes et tous pour leur infatigable engagement en faveur de l'élevage des petits animaux.

14. Attribution des assemblées de délégués 2018 ss.

2017 Neuchâtel – Jean-Maurice Tièche, président du CO, se réjouit d'accueillir les délégués l'année prochaine au Locle.

2018 – nous n'avons pas encore de candidature définitive.

2019 – la SO Belp a déposé sa candidature. Bien que l'attribution définitive ne se fera que lors de la prochaine assemblée de délégués, les délégués remercient déjà nos collègues de Belp par de grands applaudissements.

Markus Vogel demande si quelqu'un aimerait s'annoncer, ce n'est pas le cas.

15. Divers

Markus Vogel demande aux délégués s'ils ont des remarques ou des objections à faire valoir concernant le déroulement de l'assemblée de ce jour. Ce n'est pas le cas.

Il remercie Roland Oetterli, directeur du Zofinger Tagblatt AG ainsi que les représentants des Edition Tierwelt pour leur soutien et le bon esprit de collaboration, ainsi que le rédacteur en chef Simon Köchlin et toute son équipe qui, semaine après semaine, livrent une Tierwelt toujours intéressante. Un grand merci également à toute l'équipe de la Centrale et à mes collègues du comité. Un chaleureux merci au comité d'organisation avec Willi Burkhard à sa tête. Ils nous ont offert une magnifique assemblée des délégués 2016.

Merci à tous nos membres d'honneur et à vous chers délégués pour votre participation active à cette assemblée et pour votre engagement durant 365 jours par an en faveur de l'élevage des petits animaux.

Il clôt ainsi la 141^{ème} assemblée des délégués à 13.00 heures.

Weinfeld, le 12 juin 2016

Markus Vogel, président de Petits animaux Suisse

Procès-verbal Iris Fankhauser, gérante Petits animaux Suisse

Traduction : Robert Boéchat

Va à :

-comité de Petits animaux Suisse